



CHARTRE ENVIRONNEMENTALE BIVOUAC EN PLEINE NATURE

Chaque participant à un bivouac nature organisé par Périgord Events s'engage à respecter cette charte sous peine de se voir infliger une pénalité de 150€ pour non-respect. Périgord Events étant attaché profondément à la préservation de l'environnement, nous ne tolérons pas la dégradation et pollution de celui-ci. Pour tout bivouac, Périgord Event vous fournit un service complet 100% écoresponsable.

- ☐ - Engagement à respecter la nature : utilisation des poubelles de tri fournies par Périgord Events.
- ☐ - Aucun déchet ne doit être jeté dans la nature pendant le séjour.
- ☐ - Respect du matériel fourni par Périgord Events.
- ☐ - Ne pas couper de branches ou détériorer les espaces verts.
- ☐ - A l'issue du séjour, Périgord Events ne doit pas ramasser de déchets, seulement les poubelles.
- ☐ - Pas de feu, de BBQ ou autre instrument produisant des flammes sur le lieu de bivouac.
- ☐ - Acceptation de la pénalité en cas de non-respect de cette charte.

DATE :

SIGNATURES PARTICIPANTS :

Bon pour accord